

Avis voté en plénière du 10 novembre 2015

Les filières lin et chanvre au cœur des matériaux biosourcés émergents

Déclaration du groupe de l'agriculture

Nous partageons l'ensemble des préconisations de cet avis qui visent à dynamiser ces deux filières et surtout à ce que d'autres filières puissent également s'emparer de ces débouchés du « non-alimentaire » qui présentent un intérêt renouvelé pour le secteur agricole.

Cet avis le démontre : le non-alimentaire ce n'est pas du virtuel, c'est du concret. Du concret avec de nouveaux marchés et de nouvelles sources de revenus pour les agriculteurs, complémentaires des productions alimentaires.

Pour conforter ces marchés, il faut, le préconise l'avis, toujours plus d'organisation des filières, toujours plus d'investissements dans l'aval et dans la recherche et développement, toujours plus de partenariats entre les différents acteurs afin d'assurer un transfert de technologies. Il faut aussi inscrire une visibilité et une rentabilité à l'amont pour sécuriser le développement de ces filières.

Mais pour donner toute sa dimension à cet enjeu, il ne serait pas raisonnable d'en rester au niveau national ; il faut là aussi une mobilisation européenne pour reconnaître et encourager plus encore les productions non alimentaires en Europe. Il serait regrettable d'être obligés d'importer des matériaux que nous aurions eu la frilosité de produire nous-mêmes.

Les valorisations non alimentaires constituent une part croissante de débouchés de la production agricole. Les préoccupations actuelles, notamment celles liées au changement climatique, placent l'agriculture au cœur des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Toutefois, le groupe tient à rappeler que le non-alimentaire ne peut se substituer pas à l'alimentaire. Les agriculteurs sont avant tout des producteurs et ils doivent le rester pour garantir le maintien d'une alimentation de qualité.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.